



Journée (A)MÉNAGEONS LA SANTÉ SUR LES TERRITOIRES FRANCILIENS

15 janvier 2019

Séquence retours d'expérience

La journée « **(A)ménageons la santé sur les territoires franciliens** » du 15 janvier 2019, organisée grâce à un partenariat entre le réseau Teddif, le centre de ressources Ekopolis, l'Ademe et l'Ars d'Ile-de-France a réuni plus de 120 participants qui ont pu partager en petits groupes 10 initiatives et projets menés en Ile-de-France. Le contenu des échanges lors de cette séquence est à retrouver dans les pages qui suivent avec successivement :

- EIS Bagneux
- EIS Nanterre
- projets urbanisme et santé de l'EPAMARNE
- projet AIRDUCATION
- Volet santé du Plan Climat Air Énergie de la Métropole du Grand Paris
- EIS et plan parisien en santé de la Ville de Paris
- Programme « Bien manger – Bien bouger » du Pays de Meaux
- EIS Clichy
- les journées de la santé et du développement durable de Villiers-le-bel
- Etude UFS à Pierrefitte



Bagneux

EIS Ville de Bagneux



Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

Contexte ville de Bagneux : population jeune, population vulnérable (ménages modestes) au regard du 92 ; Fort taux de logements sociaux (LS) atteignant 67% sur la commune ; Projets urbains importants sur le nord de la ville avec ZAC Ecoquartier Victor Hugo ; Programme de rénovation Urbaine et Sociale (PRUS) Pierre Plate (ANRU national) ; Arrivée des lignes 4 et 15 du Grand Paris Express avec des travaux très impactants sur le quotidien (tranchée ouverte et tunnelier).

Contexte AMI Ademe/ARS : réponse de la Ville en 2016 pour EIS sur PRUS Pierre Plate en lien avec ANRU. PRUS (849 logements aujourd'hui, 300 logements démolis, 600 nouveaux logements, nouveaux équipements, réaménagement espaces publics...).

Mission confiée au Bureau d'études Planète Publique (initialement de 6 mois puis prolongée sur 1 an) = analyse bibliographique et entretiens semi-dirigés (auprès de la MOUS relogement, équipe architectes-urbanistes, services municipaux habitat, aménagement, directeur du CSC, habitants (conseil citoyen) abordant l'ensemble des thématiques Accès au logement, Accès aux services de proximité, Accès à la santé, Mixité sociale et cohésion sociale, Identité et image du quartier + travail sur la mémoire, Stress et bien-être mental (en lien avec déménagement, décohabitation... liés au PRUS).

Les préconisations portent sur

- Animation de quartier avec rencontres entre nouveaux et anciens habitants du quartier
- Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- Travail sur la mémoire pour conforter l'identité et l'image du quartier
- Réhabilitation du bâti existant pour homogénéisation avec logements neufs + importance de l'amélioration des performances énergétiques
- Relogement avec attention particulière aux foyers les plus fragiles (personnes âgées, familles monoparentales...)
- Développer l'usage des équipements en accès libre
- Diversification des usages extérieurs (dont sport en libre-accès)
- Question du maintien du commerce à traiter mais peu de leviers
- Accès à la santé avec problématique d'un manque de professionnels et de leur vieillissement (départ à la retraite)+ la Ville de Bagneux a engagé parallèlement un travail de concertation avec les professionnels de santé du territoire pour mettre en place une plateforme de santé (espace partagé entre différents professionnels).

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées

Demande de précisions sur le projet de plateforme de santé ? C'est un projet qui n'est pas une résultante de l'EIS mais engagé en lien avec les réflexions sur le CLS (Contrat Local de Santé).

Où en est-on dans les recommandations de l'EIS ? L'EIS a-t-elle permis de réorienter le projet ? Finalement, l'EIS n'a pas apporté de nouvelles actions mais a conforté la Ville dans le travail qu'elle avait déjà commencé. Le PRUS n'en est encore qu'à ses débuts et les élus souhaitent maintenant une mise en œuvre concrète. Aujourd'hui, la Ville manque de recul pour en mesurer l'impact et il y aura besoin plus tard d'évaluer les recommandations faites dans l'EIS.

Quelles étaient les priorités des habitants ? Les habitants ont fait part de plusieurs inquiétudes sur : le temps long du projet urbain ; le vivre ensemble et l'accueil de nouveaux habitants ; le stationnement, les déchets (en lien avec les travaux).

Quel impact des métros dans le cadre de l'EIS ? L'EIS portait sur le PRUS, non pas les métros qui ont leur propre maîtrise d'ouvrage (SGP et RATP), même si les projets sont étroitement imbriqués. Pour les habitants, l'arrivée des métros est très attendue mais peut se traduire chez certains par la peur d'être dépossédés de leur quartier et des craintes sur la densification.

Pourquoi EIS sur Bagneux ? Volonté des élus ? L'EIS a été initiée par les services, le CMS (Centre Municipal de Santé), dans le cadre des réflexions sur le CLS. Le CMS avait eu un retour d'expérience de l'EIS de Plaine Commune comme bonne pratique. Parallèlement, la Ville candidatait à l'ANRU sur le quartier de la Pierre Plate. Les élus ont donc été très vite convaincus sur le fond de l'intérêt d'une EIS, pouvant bénéficier en plus d'un financement à hauteur de 70%.

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
<ul style="list-style-type: none">- Besoin d'associer davantage les équipes de maîtrise d'œuvre du projet urbain et d'avoir une meilleure coordination avec la conception du projet urbain. Cela nécessite que l'EIS soit en amont de l'élaboration du projet.	Coordination entre services municipaux Santé et Aménagement/Rénovation urbaine
<ul style="list-style-type: none">- Manque de réactivité de la collectivité dans le calendrier de l'EIS liée à des départs dans les équipes	Nécessité de poursuivre et évaluer la mise en œuvre des préconisations
<ul style="list-style-type: none">- Souhait de revenir vers les habitants à la suite de l'EIS	Définition de 2 ou 3 actions
<ul style="list-style-type: none">- Estimation du budget de l'EIS (Ville l'avait estimé à 100 000 €, au final étude à 50 000 €).	

Conditions de réussite

- « Il faut faire vivre l'EIS derrière »
- Échanges et retours d'expériences avec d'autres territoires
- Besoin d'associer et travailler plus avec les habitants

Étude d'impact en santé (EIS) – Nanterre

Emmanuelle Pierre-Marie, APUR



Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

En 2017, L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a été missionné par la Ville de Nanterre afin de réaliser une étude pour un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) sur le projet d'aménagement et de reconversion des Papeteries des Berges de la Seine à Nanterre. Dans ce cadre une EIS a été réalisée de décembre 2016 à octobre 2017

Le site concerné se situe au Nord de Nanterre, le long des berges de Seine, entre le parc départemental du Chemin de l'Île et la maison d'arrêt des Hauts-de-Seine, à proximité de l'échangeur A14/A86. Ancien site industriel, un projet de développement économique va voir le jour (campus tertiaire, zone d'activité avec PME/TPE et artisanat, zone logistique, commerce, équipements sportifs et culturels, etc.) dans des constructions en bois (spécialité de Woodeum).

La Ville de Nanterre s'inscrit depuis longtemps dans la démarche d'un urbanisme favorable à la santé qu'elle souhaite transcrire dans un cadre administratif (PLU). Elle dispose notamment : d'un atelier santé ville et d'un observatoire de la santé. Elle a déjà réalisé deux EIS et une troisième est en cours. Par ailleurs, l'université de Nanterre accueille des géographe de la santé.

La ville a été lauréate du 1er AMI Santé de l'ADEME et ARS.

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées

Intégrer la santé dans un projet de développement économique

Les enjeux du projet portent sur l'accessibilité (notamment aux quartiers voisins) et l'économie (accès à l'emploi).

Au vu de la nature du projet, l'intérêt de l'EIS portait sur le fait d'aborder l'emploi et la formation, le développement économique, sous le prisme de la santé, d'autant qu'il existe des déterminants forts d'inégalités sociales sur le territoire (notamment : Nanterre compte plus d'emplois que d'habitants mais ils ne bénéficient pas aux habitants). L'enjeu de l'EIS était donc de rattacher l'angle économique pour en faire bénéficier la population. Ainsi, l'EIS a consisté en faire des « zoom » sur les populations fragiles du territoire, notamment les jeunes sans qualification. Un travail important a été mené avec les missions locales.

La dynamique de travail partenariale

L'EIS est une démarche de co-construction avec les partenaires (associations, élus, institutions, habitants) qui a pour objectif d'aboutir à une vision commune du territoire.

La mise en place d'ateliers permet de créer des synergies entre les domaines (emploi / aménagement) auprès d'acteurs (techniciens, élus) qui ne se sentent pas de prime abord concerné par les problématiques de l'un et l'autre, dans le but qu'ils portent le projet ensemble, suivant une vision commune.

Dans cette logique, trois élus ont été sollicités : urbanisme / environnement / emploi.

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
Difficulté de mener une EIS sur la construction bois car peu de littérature disponible sur les impacts du matériau (particules, nuisance lors du chantier)	Travail bibliographique et collecte de données plus important
L'aménageur était déjà désigné (SPL-Na) mais un inconnu existait quant à la revente du terrain (un seul acquéreur ou plusieurs) qui a nécessairement des impacts sur le projet futur	Élaboration de plusieurs scénarii
Casser les habitudes de travail des professionnels pour co-construire de manière transversale	Réalisation d'ateliers

Conditions de réussite

- > La temporalité : démarrer l'EIS suffisamment en amont du projet pour pouvoir s'assurer la mise en place des partenariats et la mise en œuvre des recommandations
- > Le portage politique est essentiel pour la mise en œuvre des préconisations
- > La multiplication des démarches permettra par la suite d'élaborer des méthodes de travail communes avec les partenaires des projets
- > Acculturer les services municipaux à la démarche avant même la réalisation de l'EIS, pour faciliter sa mise en œuvre par la suite

Ressources : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/projet-reconversion-site-anciennes-papeteries-seine-nanterre-etude-un-urbanisme>



Démarche urbanisme et santé de l'EPAMARNE

Hanadi Garabli, EPAMARNE

Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

L'EPAMARNE est un aménageur public (EPIC) qui existe depuis les années 1970 à l'origine pour aménager la ville nouvelle de Marne la Vallée. Son périmètre a été étendu à 43 communes, concernant 3 départements et 600 000 habitants. L'établissement est constitué de plusieurs départements dont le service montage auquel Hanadi Garabli appartient.

Depuis 3-4 années, les questions de santé ont été creusées. En 2017 l'ARS et l'EHESP ont présenté les démarches de santé en aménagement à l'EPA, ce qui lui a donné l'envie de travailler dans ce domaine. Cependant, l'EPA, avec l'ambition d'être facilitateur d'innovations avait déjà réalisé plusieurs opérations qui s'inscrivaient dans ces objectifs (exemple des Lodges, bâtiment passif Haus, construction bois, performance énergétique, réduction des impacts carbone).

Plusieurs études et réalisations sont présentées :

Hauts de Nesles commune de 25 000 habitants dans lequel un projet d'aménagement est prévu. La dépendance à la voiture est ancrée dans ces territoires, ce qui peut freiner des mesures dissuasives dans les documents de planification (exemple des normes de stationnement dans le PLU). L'étude a abouti à la formulation de préconisations qui n'ont pas abouti faute de mobilisation et de portage des élus.

Bussy Saint George commune de 25 000 habitants le contexte politique y est différent car l'engagement du Maire y est fort. Le projet vise à donner une identité à l'entrée de ville. Le territoire y est plutôt coté. L'idée était de poursuivre l'aménagement de la ZAC en choisissant une nouvelle maîtrise d'œuvre. Cela a été l'occasion pour l'EPA de mandater une équipe d'AMO établissant un diagnostic de santé en environnement du territoire et une série de préconisations sur un ensemble de domaines y compris l'eau.

Ormesson sur Marne (3ha), 10 000 habitants, ville exclusivement pavillonnaire avec 2 % de logements sociaux. Un contrat de mixité sociale a été signé entre la commune et L'État pour diversifier la programmation de l'habitat. La ville y développe un projet « quartier 0 stress » à proximité de la RD111 où 400 logements collectifs sont prévus.

Une concertation a été lancée en février dernier lors de laquelle l'objectif santé a été intégré. Cela a été couplé à une consultation numérique sous forme serious game (conçu par la start up 1001 rues). Ce n'est pas la densité qui les préoccupait mais le niveau de trafic généré aux alentours. Les propositions d'aménagement de mobiliers urbains ont eu un effet direct sur le volet santé mental dans la perception du quartier.

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
La sensibilisation des élus aux questions de santé environnement et leur portage inégal en fonction du territoire	
Intégrer les questions de santé en aménagement en cours d'opération	

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées
<p>La consultation engagée pour le projet de « Un balcon sur la forêt » a montré l'intérêt de la co construction en complément des préconisations formulées</p> <p>Le diagnostic en santé environnement (AIA) a été réalisé à l'échelle de la ville et va plus loin qu'un diagnostic urbain ou une étude d'impacts. Le document propose beaucoup de pistes d'imagination pour l'avenir.</p> <p>Une mobilisation inattendue dans son ampleur des habitants sur un secteur pavillonnaire et l'utilisation du serious game</p> <p>Exigence d'avoir une AMO en santé auprès des promoteurs qui jouent le rôle d'ensemblier de l'opération et assurent le suivi sur 3 ans après la livraison.</p>

Projet AIRDUCATION

Elodie DELWAIDE (UPEC)



Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

Plateforme avec 4 parcours différents selon les profils. s'adresse ainsi tout à la fois aux professionnels de la santé, aux jeunes (publics scolaires) à partir de 14 ans, aux citoyens (questions élémentaires), aux collectivités territoriales pour la prise en compte de la qualité de l'air dans leurs projets d'aménagement et de mobilité (parcours environnement).

Permet de répondre aux enjeux forts de qualité de l'air des partenaires engagés (Grand Paris Sud Est Avenir par exemple) et s'appuie sur les compétences d'experts de l'Université Paris Est Créteil (santé, laboratoires). Projet multipartenarial impliquant également des entreprises, ce qui permet d'illustrer les différents parcours d'expériences concrètes.

Propose des entretiens avec des spécialistes de l'environnement, sessions courtes, non limité dans le temps, avec un accès gratuit et adapté aux différents profils dont les élus pour lesquels a été développé un module spécifique sur les questions financières.

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées

- Les parcours sont très ciblés et recourent un panel très large de thèmes en lien avec la qualité de l'air à travers 7 modules : chimie, santé, exposition des populations, inégalités sociales, politiques publiques, liens avec l'urbanisme et l'aménagement, retours d'expériences qui ont fonctionné ou on.

- question du coût : l'accès à la plateforme est gratuit, le DU (diplôme universitaire) est payant.

- accessibilité des cours : les parcours « jeunes » et « citoyens » sont d'un accès très facile car orienté grand public, les autres sont plus ciblés et plus « techniques ». Le parcours « jeunes » propose par ailleurs un QCM, ludique (création d'un avatar, qui se promène dans l'université et rencontre différents experts).

- lien avec les collectivités ? Le parcours « Collectivités » a été travaillé avec et validé par l'EPT grand Paris Sud est Avenir qui est partenaire du projet (action de sensibilisation qui s'intègre dans son plan Climat)

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
Qu'est-ce qu'une bonne pratique en matière de qualité de l'air ?	Les réponses et les illustrations sont différentes selon les parcours, adaptées à chaque public
Problème de la vulgarisation	Les modules permettent de progresser pas à pas
Transversalité de la thématique. Problème des transports par exemple, pas toujours du ressort du citoyen	Important de passer par l'éducation pour une plus grande prise de conscience et faciliter d'éventuels choix de modes de déplacement
Pour l'instant , 90 % de la plateforme concerne la Qualité de l'Air extérieur	Outil amené à évoluer
Conditions de réussite	
<ul style="list-style-type: none"> - pour l'appropriation des problématiques de qualité de l'air, il est important de former et de bien faire comprendre. - ancrage dans la réalité pour faciliter la compréhension : exemples concrets « dans ma voiture », « quand je fais mon barbecue » - diffusion pour informer le plus grand nombre - 2 modules donnent la possibilité d'obtenir un diplôme universitaire en janvier 2020 	
Autres éléments de discussion, autres pistes envisagées, perspectives , etc..	
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de la plateforme peuvent être utilisés comme outil de formation et/ou de sensibilisation - exemple d'actions dans les quartiers populaires, donné avec interview du président de l'association « respire » - exemple de projets avec l'installation de micro capteurs, donné par AirPARif - à noter que le choix a été fait de privilégier d'abord l'air extérieur car des modules Ademe existent sur l'air intérieur - pas de discours moralisateurs mais des exemples de bonnes pratiques pour inciter à limiter les « comportements de pollueurs » - pas de parcours pour les enfants car il existe déjà un jeu à destination des élèves de classe primaire édité par la fondation du souffle - formation possible à l'utilisation de la plateforme pour les scolaires et leurs professeurs - actualisation à venir de la plateforme avec la mise en ligne régulière des projets et outils développés pour la sensibilisation et la formation à la qualité de l'air 	
<p>contact :</p> <p>Elodie DELWAIDE, UPEC www.airducation.eu</p>	

Volet Santé du Plan Climat Air Énergie de la Métropole du Grand Paris (PCAEM)

Alé SALL, MGP



Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

Le PCAEM, concernant 131 communes, adopté le 12 décembre 2018 par la métropole du Grand Paris, à horizon 202, n'a pas vocation à traiter les enjeux de santé mais travaille finalement sur les déterminants de santé et se révèle être un outil pour prendre en compte la santé des habitants et usagers, en intervenant sur :

- l'énergie et notamment la rénovation de l'habitat (confort thermique) car ménages précaires et logements insalubres propices au développement de maladies,
- l'air : mise en place de Zone à Faible Émission (ZFE) pour le trafic routier car aujourd'hui 1,3 Millions de personnes/jours ne respirent pas un air de bonne qualité et intervention sur chauffage (aide remplacement des systèmes de chauffage)
- le climat : opérations de rafraîchissement des espaces publics, mise en place de fontaines à eau car de nombreuses personnes sont vulnérables en période de canicule, réintroduction de la nature en ville, désimperméabilisation pour lutter contre les effets îlot de chaleur urbain,
- l'agriculture urbaine : rencontres agricoles du grand Paris seront organisées en 2019 pour élaborer un livre blanc pour un projet alimentaire du Grand Paris

Travail avec l'ORS sur la mise en place de la ZFE et la mesure des impacts sur la santé

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées

- L'après élaboration du PCAEM ? maintenant que le PCAEM est élaboré, dispositif de suivi et d'évaluation mis en place. Un bilan à mi parcours (dans 3 ans) est prévu. Les indicateurs sont à la discrétion des collectivités en fonction des actions qu'elles mènent.
- Caractère innovant/radical des actions suffisant au regard des enjeux ? Il faut être capable de gérer à la fois l'urgence climatique et l'acceptabilité sociale et réussir à cerner les leviers du changement d'habitudes comme passer de la voiture au vélo.
- Dans le bilan GES, les postes les plus émetteurs sont la consommation et le trafic aérien ce qui questionne nos modes de vie et pour ce qui est de la consommation alimentaire interroge plus largement les circuits d'approvisionnement et nos habitudes alimentaires.

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
Acceptabilité sociale car les actions identifiées impactent les modes de vie, les habitudes	Mettre les moyens en œuvre pour faciliter le changement (ex avoir des espaces sécurisés pour favoriser le passage au vélo) faire preuve de pédagogie et déployer un important dispositif de communication
Toucher le grand public	Organiser des évènements publics rédaction d'un livre blanc avec les agriculteurs sur l'alimentation
Manque d'outils, de leviers pour faire participer et impliquer la population	Arriver à élargir le spectre des discussions avec les habitants aussi sensibiliser, « éduquer » les élus sur les thématiques climat, air et énergie ... et sur la participation citoyenne
Conditions de réussite	
<ul style="list-style-type: none"> - faire adhérer au changement, communiquer sur les efforts réalisés aux élus, habitants, salariés - prendre le temps de mobiliser, fréquemment et cela coute de l'argent - mobiliser les élus en priorité au-delà de se concentrer sur l'objectif de faire un PCAET - faire parler le Plan climat aux citoyens - faire s'exprimer une demande citoyenne pour que les élus passent à l'action <p>Consommation et trafic aérien sont les deux postes principalement émetteurs de la Métropole : réinterroger des modes de consommation qui dépassent les compétences des collectivités. L'axe consommation est un vecteur de sensibilisation</p>	
Autres éléments de discussion, autres pistes envisagées, perspectives , etc..	
<ul style="list-style-type: none"> - Participation citoyenne : comment réussir à mobiliser la population ? Et à quelle échelle peut-on susciter la participation citoyenne ? Sachant que le PCAET est une compétence intercommunale. La commune n'est-elle pas l'échelle la plus pertinente ? - Gestion des paradoxes : densifier, urbaniser des secteurs dans un contexte où les nuisances sont nombreuses 	

EIS et plan parisien en santé de la Ville de Paris



Céline LEGOUT (ingénieur au service santé
environnementale) - Ville de Paris
Claude BEAUBESTRE – Ville de Paris

Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentée

EIS réalisée sur les portes du 20^e arrondissement : projet « vers un quartier à santé positive »
Occasion d'accompagner le projet urbain jusqu'à des recommandations validées

Eléments de contexte :

- Plan parisien santé environnement, voté en déc 2015 : occasion de définir la politique parisienne et de réaliser des laboratoires de la ville de Paris en les regroupant et faire un service expertise avec une équipe dédiée aux EIS

- Comprend **17 fiches actions** ayant pour objectifs principaux de réduire les expositions à la pollution et aux nuisances, placer la santé au cœur de toutes les politiques de la ville dont **2 en lien avec urbanisme :**

- fiche action 1 : acculturation de services technique de la ville de Paris
- fiche action : promouvoir le développement en régie d'une équipe EIS L'équipe

- Une équipe dédiée à la santé composée de 2 ingénieurs titulaires, placés sous la direction en charge de la santé, répond aux besoins de la ville => peut répondre en transversalité avec d'autres directions de la ville (espaces verts, voirie...). Accès plus facile aux autres directions.

- Quartier entre porte de Bagnolet et porte de Montreuil. Quartier politique de la ville avec indicateur de précarité. Typologie des sites en périphérie avec coupure urbaine, nuisances fortes de bruits, pb de qualité de l'air pour les riverains, manque de propreté ... Quartier avec 0 offre de soin, 0 commerce de bouche, très peu d'autres services mais existence d'une ceinture verte, présence d'espaces verts et d'arbres

- Mandat élus santé, une opportunité d'EIS delà faite par élu (confortable comme contexte)

Demande de couvrir toutes les composantes de la santé (cadre de vie, accès aux services, dvp eco et emplois locaux => focus demandé sur 3 axes : Cadre de vie (comment peut proposer des aménagements qui répondent à espace de rencontres), Aménagement urbain et mieux protéger les riverains et souhait d'en profiter pour accompagner les comportements des riverains (alimentation et activités)

Méthode mise en place :

- **Diagnostic** du territoire (=Profil du territoire, basé sur indicateurs), doublé par des entretiens avec des acteurs du territoire (40aine de structures : éducateurs de rue, commissariat infirmière scolaire...) => durée 8 mois. A souhaité aller plus loin que ce qui est recommandé

- **2 ateliers expert** : pour démontrer la démarche scientifique. Pierrefitte, Lille, Cerema, ADEME, CSTB...avec marche exploratoire sur le site
- Un **benchmark** qui a pris la forme de photothèques. => donne un langage visuel et partagé à la fin.

Avant cette EIS, la démarche participative était déjà très présente (dans cadre de projet PNRU depuis 10 ans...donc un certain « ras le bol »), ainsi ici l'équipe s'est contenté d'être présente aux réunions de quartier sans s'imposer dans d'autres réunions spécifiques.

=> construction de **100 recommandations** sur les 6 déterminants de santé. A travaillé avec les représentants de la ville, par exemple sur :

- les modes de vie sains : suivre les modèles d'actif design
- l'activité physique : mise en scène des escaliers plus que les ascenseurs. Une tour des sports (avec une salle réservée aux femmes)
- le cadre de vie : a apporté des éléments complémentaires aux propositions des architectes sur la protection des bâtiments, sur la chaleur, jeu d'eau, espace fontaine... dispositif anti rongeur
- le développement économique : local, commerce en lien avec pouvoir d'achats des gens
- le bruit : en lien avec le Plan bruit, réflexion sur route
- l'accès aux soins sur PMI, santé mentale lien défectueux entre parents et enfants. Lieu du vivre ensemble (salle polyvalente pour faire ateliers collaboratifs, initiatives citoyennes, fêtes...)

Points Marquants ou qui ont surpris et questions suscitées

Enseignements : étude internalisée au sein de l'équipe ,une collaboration très étroite avec les chefs de projet urbain.

- ⇒ A donné la main pour faire des propositions à intégrer dans la phase de choix des scénarii d'aménagement
- ⇒ A permis de connaître les associations locales, acteurs clefs du territoire
- ⇒ Les 100 recommandations sont opérationnelles car adaptées avec directions...
- ⇒ Plus facile de mobiliser les élus => mobilisation qui perdure
- ⇒ Sous-direction de la santé qui n'était pas dans copil NPNRU => est rentrée par la petite porte et invitée in fine

Un premier livrable sur analyse des scénarii => rapport intermédiaire EIS et première recommandation (pour répondre aux besoins des équipements rapidement) => plan ajusté à la fin.

Difficultés rencontrées & leviers utilisés

Parler le même langage que les urbanistes et que les architectes : souhait que ces professionnels s'acculturent. Et que nous parlions leur langage notamment avec l'étude d'impact environnemental. => A caler en amont réunion = modalité de rédaction, diapositive

sur chaque déterminant avec ce que préconise EIS. A eu l'impression que ça a facilité le dialogique, clarifie qui fait quoi.

Intérêt d'un diagnostic partagé : est parti des indicateurs qui existaient sur le secteur. Pas grand-chose sur santé (à part bilan de santé scolaire) => a fait émerger des groupes de population plus vulnérables.

Image stigmatisant des « médias » vs vécu...

Conditions de réussite

- ⇒ Avoir un référent EIS, compétence en interne
- ⇒ Adhésion des élus (éléments synthétiques en cours de route => donne de la visibilité). Pouvoir mobiliser des sources de financements conforte l'intérêt sur le sujet.
- ⇒ Capacité à s'ajuster => équipement de santé. Etre capable de cette souplesse. Etre réactive pour adapter les recommandations.

Autres questions, éléments de discussion autres pistes envisagées, perspectives, etc...

Sur QAI, comment ça a été traité ? Contexte de grandes tours => au final population pas les plus exposées,

Suivi et recommandation EIS, quel suivi ? Sujet d'importance d'autant que c'est un promoteur qui rend le suivi. Comment s'assurer de la bonne mise en œuvre de ces recommandations ?

Question sur articulation des plans ? C'est fait plus naturellement entre Plans Santé, adaptation, résilience, grande articulation. Plus difficile avec les directions sur sujet technique...

Sur les démarches participatives : avait souhaité cibler les retraités, les jeunes, familles avec poussettes => focus groupe. N'a pas mesuré le temps pris, la place des démarches participatives sur le projet urbain.

Photothèque : projet d'aller plus loin en proposant des fiches boîte à outils avec éléments clefs de prise de décision (coût, utilisation...) qui permettent à la ville d'anticiper les marchés.

Reproductibilité ? pas rejeté totalement de faire appel à BE externe pour prochaine EIS. Choix à faire de ce qui reste en interne et ce qui sera pris en charge par BE. Garderait la main et sous-traitante en interne ou BE.

**Programme « Bien manger – Bien bouger »
du Pays de Meaux**



Caroline Jaroszek -Chavatte, Pays de Meaux
Audrey Charleux kessoum, Ville de Meaux

Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

Éléments de contexte : Pays de Meaux 22communes et vile centre qui concentre un grand nombre d’habitants. Un diagnostic santé sur la ville de Meaux a été réalisé dont les résultats montraient une croissance de l’obésité et des diabètes. Problématique santé importante et portée politiquement. D’autre part, existence sur le territoire de secteurs en « déserrance » en friche nécessitant d’être réinvestis correspondants à des espaces un peu naturels soit classés AU au POS/PLU

« bien manger » = partenariat avec l’ARRIL (ESS, chantier d’insertion, affilié aux jardins de cocagne), mise à disposition de terrains pour chantiers d’insertion en exploitation agricole, maraîchage bio (pour AMAP) et en 2019 mise en place d’un verger et développement d’activités d’animation pédagogique. A nécessite un accompagnement social important car les terrains étaient occupés (garages sauvages, jardins, déchets,...). Grande satisfaction car réappropriation de chemins par les citoyens, propreté et adhésion de 50 consommateurs à l’AMAP.

« bien bouger » =développement des aménagements de pistes cyclables (programme sur 3 ans) et mise à disposition de vélos pour déplacements + Maison de l’obésité et du diabète, à l’entrée des quartiers populaires. Présence de praticiens de santé bénévoles (infirmières, diététiciennes,...) pour sensibilisation, éducation de la population. Bilan très positif de ce dispositif après 4 ans d’existence.

Postes de chargés de mission financés par l’ADEME

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
Gaspillage alimentaire du souvent à une méconnaissance des produits dans le panier de la Croix-rouge	Mise en place d’Ateliers cuisine par certaines associations caritatives à destination des populations défavorisées
Obstacles financiers, manque de moyens humains sur la santé et l’environnement dans une petite collectivité	- travailler ensemble (santé, environnement) - ouverture d’un poste santé

Conditions de réussite

- Partenariat avec les associations locales
- communication assurée en partie par les publics défavorisés eux-mêmes, sur la pratique du vélo et interrogations des bailleurs sur les locaux vélos disponibles
- Pour la maison de l'obésité et du diabète, le bouche à oreille pour que la population vienne
- OMS (Office Médical des Sports) associé au projet et présent à chaque inauguration de pistes cyclables
- savoir saisir toutes les opportunités

Autres éléments de discussion, autres pistes envisagées, perspectives , etc..

- Concours alimentaire « Top chef » avec les associations du territoire
- Fédérer les associations autour du « bien vivre »
- Poursuite de l'aménagement de parcelles en jardin, partenariat avec bailleurs pour des jardins en pieds d'immeuble
- Travail sur des fiches à destination des écoles (classe de CM2) pour coupler sensibilisation routière (vélo) et sensibilisation santé (« bien manger »)
- Programme d'animations en cours de préparation (réparation vélo par ex..)
- Valorisation de terrains en friche, 26ha. Classement en site Seveso ne permet pas production alimentaire. Projet d'installation de panneaux photovoltaïques
- s'inscrit dans le projet de plan climat du territoire : PCET élaboré depuis quelques années, passage à un PCAET dès que le périmètre du territoire sera stabilisé... nouvelles communes devraient rejoindre le Pays de Meaux en 2020

Contact s : caroline.jaroszek@meaux.fr



Étude d'impact en santé (EIS) Quartier du Bac d'Asnières, Clichy-la-Garenne

Maud Clément, Citallios

Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

Le nouveau quartier du Bac d'Asnières est une ZAC de 20 ha.

L'EIS a été réalisée alors que les premières réalisations avaient déjà été livrées : parc urbain, collège, logements et un groupe scolaire en cours de livraison.

Ainsi, alors que la ZAC a été créée en 2007, l'EIS a été lancée en 2017. Elle s'est achevée fin 2018. Le cabinet qui a été retenu est Planète Publique.

Le choix s'est porté sur une EIS intermédiaire sur la base du modèle causal.

Les marges de manœuvre portaient sur : l'aménagement des espaces publics, cheminements, programmation du centre culturel et des rez-de-chaussée commerciaux.

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées

L'initiative de l'EIS

L'initiative de l'EIS a été portée par un technicien, le directeur de la Santé. Le Maire a adhéré à la démarche.

Concentration de l'EIS sur les thématiques sur lesquelles il était encore possible d'agir : circulations, accès, animations du parc, commerces de proximité dans les rez-de-chaussée des immeubles (économie sociale et solidaire).

Méthodologie

- Définition des déterminants de santé
- Récolte des données sur le quartier
- Élaboration d'une note de cadrage permettant de cibler les orientations : circulation piétonne, accès aux commerces, aménagement/animation des placettes, accessibilité.
- Entretiens auprès des habitants
- Formation-action auprès des services de la Ville (économie, santé, urbanisme, handicap)

Quel(s) services associés à la démarche ?

- élus : adjointe à la santé et adjoint au développement économique
- services : mission handicap/santé et urbanisme
- La coordinatrice santé et le directeur du centre municipal de santé ont porté la parole habitante (en plus des entretiens menés)

Quel(s) impact(s) sur le projet et la dynamique de projet ?

- L'EIS a permis d'alimenter le programme de l'équipement culturel, axé sur le handisport (en termes d'accessibilité aux salles mais également en matière de pratique sportive).
- La démarche EIS pousse à aller plus loin dans le projet. A titre d'exemple, une solution a été recherchée pour l'évacuation des gravats en phase chantier. L'installation d'un téléphérique a été privilégiée à l'évacuation par camions.
- Permet aux professionnels de différents champs de s'acculturer à l'aménagement et à ses contraintes.

Comment le(s) concepteur(s) a (ont) vécu l'arrivée de l'EIS ?

L'aménageur portait le retour du bureau d'étude en charge de réaliser l'étude d'impact en santé. Cela n'a pas généré de tensions, l'EIS n'a pas remis en cause le projet mais est plutôt venu conforter des choix et marquer des points de vigilance.

Quel(s) lien(s) avec l'étude d'impact ?

L'EIS permet d'une part d'aller plus loin dans les recommandations sur certaines thématiques et, d'autre part, d'avoir une approche positive (maximiser les effets positifs du projet) basée sur le vécu et de dépasser le cadre légal.

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
Difficulté de chiffrage de l'EIS et de trouver bureau d'étude en capacité de la réaliser car nouvelle démarche	Échanges réguliers avec l'ARS et l'ADEME
Programmation définitive au moment du lancement de l'EIS	Intégration de recommandations sur la thématique santé/bien-être/qualité de vie dans les DCE, prescriptions aux promoteurs.
Faire concorder la temporalité du projet et de l'EIS	Recommandations portées sur les espaces non encore programmés de manière définitive : centre culturel, rez-de-chaussée commerciaux, cheminements.
Réunir l'ensemble des parties prenantes lors des groupes de travail, réunions	

Conditions de réussite

Dans l'idéal, l'EIS devrait être réalisée en amont du projet, alors qu'une première ébauche de plan guide est rédigée.

Autres éléments de discussion, autres pistes envisagées, perspectives, etc..

- Assurer le suivi des recommandations de l'EIS : tentative de mettre à l'ordre du jour des comités techniques le suivi de l'EIS.
- Travailler sur différentes échelles, du quartier au logement (démarche nudge)
- Introduire des réflexes (travail sur les thématiques de la santé et du bien-être) chez les opérationnels au sein de l'aménageur.

Les journées de la santé et du développement durable de Villiers-le-bel

Alian Sartori, Villiers-le-bel



Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

Description

Agenda 21 lancé en 2016 : près de 250 actions sur 5 ans

Territoire fortement exposé à un cumul de difficultés sociales et de santé

La commune a signé il y a 10 ans un contrat local en santé et développe des actions de promotion de la santé avec son CCAS.

Les questions de santé ne sont pas apparues dans l'Agenda 21 mais celui-ci a participé à l'animation de journées conjointes santé et développement durable :

C'est la troisième année que sont regroupés ces deux événements impliquant le réseau du contrat local de santé et le réseau de développement durable lié au Développement durable et l'environnement.

Évènements phares des journées santé et DD :

- Forum santé organisé autour des questions de pollutions
- Rassemble des professionnels de santé avec des RDV proposés aux habitants
- Exposition sur la qualité de l'air
- Communication sur le thème sur l'agriculture et exposition aux pesticides : propose dans l'A21 de mesures régulières des émissions liées à l'agriculture
- Communication sur l'usine d'incinération (SIGIDURS) et les mesures prises pour contrôler ses fumées
- Organisation d'une marche avec les personnes valides et non valides et relèvent les problèmes d'accessibilité posés. Permet d'expliquer le travail d'une commission d'accessibilité et les choix d'aménagement mis en place dans un projet d'aménagement par exemple.
- Forêt d'Ecouen : partie de la forêt requalifiée par la ville où vivait des populations nomades. Organise des marches pour montrer l'intérêt d'avoir une forêt dans la ville et le plaisir de marcher
- Ateliers de développement à la pratique du vélo

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées

Deux semaines d'animation permettent de valoriser les actions portées collectivement par la ville et les acteurs locaux sur différentes thématiques : qualité de l'air, accessibilité, activité physique

Mobilisation de tous les acteurs de la santé , propose des animations mais également le monde associatif

Organiser des évènements en extérieur est un moyen d'attirer la population

Prise de conscience des élus des sujets liés santé et environnement progressive grâce à l'Agenda 21 : tous les programmes d'aménagement intègrent les pistes cyclables

Demande progressive des habitants sur les espaces verts, parc...

Difficultés rencontrées

Sur certaines questions, difficile de passer du constat de la pollution de la qualité de l'air au passage à l'action des habitants et devienne une demande sociale avec une implication des habitants

Leviers utilisés, solutions trouvées

Pour contrer les dires de médecins sur l'impact des fumées de l'usine de traitement des déchets a réussi à convaincre l'opérateur de communiquer sur les mesures prises

Travail avec 2 services (habitat et logement) pour collecter les outils à la sensibilisation des locataires à la pollution de l'air intérieur

Conditions de réussite

On fait venir des habitants par la présence de médecins

La thématique choisie va être impactante en termes de participation

Relais actif des associations dans les quartiers au –delà des flyers mais par le bouche à oreille : conseils de quartiers, citoyens, comité agenda 21, conseil des anciens...

Initialement c'était les services qui organisaient les journées et aujourd'hui se sont les associations qui proposent des animations à inscrire dans les journées

Autres éléments de discussion, autres pistes envisagées, perspectives , etc..

Comment arriver à l'évaluer l'impact de ces actions ?

Une maison de la santé a été créée pour maintenir les spécialistes et de nombreux patients viennent par le relais de ces journées

Etude pour un Urbanisme Favorable à la Santé - PRU de Pierrefitte-sur-Seine

Christophe Bissainte, EPT plaine commune
Mélanie Riaute, Ville de Pierrefitte-sur-Seine



Description, modalités de réalisation, éléments de satisfaction présentés

Le secteur ANRU des Fauvettes Joncherolles à Pierrefitte-sur-Seine est particulièrement paupérisé et devrait être transfiguré par la dynamique de renouvellement urbain en accueillant 4 à 5000 nouveaux habitants à terme.

L'étude « pour un Urbanisme Favorable à la Santé » (UFS) menée a porté sur l'intégration des enjeux de santé dans ce PRU des Fauvettes Joncherolles et abordé 11 grands domaines «déterminants de la santé ».

5 thématiques ont été particulièrement approfondies dans le cadre de ce travail et les derniers mois de l'étude pour déboucher sur des préconisations les plus fines et opérationnelles possibles : jardin apaisé, parcours et ballades sportifs, épannelage et gestion du bruit, bâtiment « sain et exemplaire » et gestion de la qualité de l'air dans le projet et la maîtrise d'œuvre.

Points marquants ou qui ont surpris, questions suscitées

- ⇒ Le sujet de la maison de santé, et de sa localisation ont suscité des débats.
- ⇒ L'UFS a permis de questionner et de poser l'opportunité de nouveaux locaux pour accueillir un regroupement de professionnels de santé.
- ⇒ Ces débats ont fait écho à des problématiques similaires rencontrées sur le territoire de Fontenay-sous-Bois (93), notamment en termes d'accessibilité géographique et de localisation de l'offre de soins.

Difficultés rencontrées	Leviers utilisés, solutions trouvées
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Difficultés pour intégrer la parole des élus. ⇒ Trouver un point d'équilibre entre les compétences, et la pertinence des propositions du bureau d'étude « expert santé » avec les ambitions de la collectivité. Les prestataires ont rencontré des difficultés pour réussir à traduire de façon opérationnelle leurs recommandations. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une grande satisfaction sur la « collaboration interservices » au sein de la commune et avec l'Etablissement Public Territorial (EPT). ⇒ Une satisfaction sur le processus itératif de cette démarche d'urbanisme favorable à la santé, son gain de pertinence au fil du temps et sa capacité à enrichir progressivement la réflexion portée dans le NPNRU.

<p>⇒ La notion « d'opérationnalité » des recommandations est un des points principaux de questionnement et de complexité. Comment réussir à mobiliser des expertises très précises sur certaines thématiques (qualité de l'air intérieur, bruit, etc.) quand on a vocation à traiter de façon « généraliste » l'ensemble des déterminants de la santé ?</p>	<p>⇒ Cette étude a permis de créer des interfaces avec d'autres études menées à l'échelle de l'agglomération : le cas des espaces publics « rafraichis » est éloquent.</p> <p>⇒ Le livrable 5 dit « d'approfondissement » a permis de fournir à la collectivité des recommandations très précises sur les 5 thématiques privilégiées.</p> <p>⇒ Pour la maîtrise d'œuvre des espaces verts, les futurs cahiers des charges intégreront les préconisations issues de la démarche UFS.</p>
<p>⇒ Comment concilier les recommandations issues de l'UFS et les impératifs des bilans d'aménagement ?</p>	<p>⇒ <i>Globalement, la démarche UFS a bénéficié d'un portage et d'un soutien politique important.</i></p> <p>⇒ <i>Elle a permis de créer une mobilisation au niveau local sur les enjeux de santé environnementale.</i></p>
<p>Autres éléments de discussion, autres pistes envisagées, perspectives , etc..</p>	
<p>Quid de l'évaluation de la démarche UFS ? Les suites données à la démarche, son suivi dans le temps et la mise en œuvre du PRU sur les 10-15 prochaines années ont été évoqués.</p>	

